

Bayonne, le 3 avril 2017

**PROCES-VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB  
BAYONNE – 1<sup>er</sup> avril 2017**

Le Président de la FFPB, M. Lilou Echeverria, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire et les remercie pour leur présence.

En préambule, le Président, Lilou Echeverria, tient à accueillir Monsieur Robert Bonnafous, le doyen de cette Assemblée et l'invite à prendre la parole.

C'est sous des applaudissements nourris qu'il se présente au pupitre. Avec une verve empreinte d'humour, il retrace sa vie au sein de la FFPB. Première licence prise en 1953. Depuis soixante-quatre ans sur le listing fédéral. Prend la présidence du T.O.A.C. (Toulouse Olympique Aviation Club) en 1971. Elu président de la Ligue Midi-Pyrénées de Pelote Basque en 1985. Il a connu cinq Présidents FFPB et a travaillé uniquement avec Dominique Boutineau. Il a assisté à tous les Comités Directeurs FFPB toujours accompagné de son fidèle secrétaire, Max Vianes, six cents kilomètres à chaque fois, ainsi qu'à toutes les Assemblées générales FFPB. Il précise qu'il va faire 94 ans au mois de juin et qu'il souhaite revenir l'année prochaine. Nouveaux applaudissements.

Le Président, Lilou Echeverria, prend la parole pour noter la discrétion de Monsieur Bonnafous et apporter divers éléments. Quand il a pris la présidence de la Ligue, il n'y avait qu'une seule installation couverte : les Argoulets. Quand il l'a quittée, il y avait cinq frontons mur à gauche construits et trois trinquets. Le président, Lilou Echeverria, en parallèle, tient à remercier Max Vianes et les deux trésoriers qui l'ont accompagné : Messieurs Eychenne et Vigouroux.

Le Président, Lilou Echeverria, remercie tout particulièrement Monsieur Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle Bakea afin que se tiennent les Assemblées Générales de ce jour. Des remerciements aussi au personnel du Conseil Départemental pour la préparation de la salle.

Il présente les invités de la table officielle : Madame Agnès Duhart, Adjointe aux Sports pour tous et Loisirs à la Mairie de Bayonne - Madame Marie-Claire Lesbats, directrice départementale de l'UNSS 64 Pays Basque - Monsieur Michel Poueyts, Directeur Technique National - Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux comptes - Monsieur Olivier Vissières, Directeur départemental de la Jeunesse et des Activités sportives Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et Monsieur Vincent Etchevers, Assureur MMA.

Le Président, Lilou Echeverria, tient à excuser :

- Monsieur Patrick KANNER, Ministre des Sports,
- Monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux Sports
- Madame Laurence LEFEVRE, Directrice des Sports au Ministère des Sports
- Monsieur Alban LE BIGOT, Ministère des Sports - Sport de haut niveau et du sport professionnel
- Monsieur Denis MASSEGLIA, Président Comité National Olympique Sportif Français
- Madame Véronique MOREIRA, Présidente nationale de l'USEP
- Monsieur Laurent PETRYNKA, Directeur national de l'UNSS
- Monsieur Edouard ANDREASSIAN, Directeur Adjoint national de l'UNSS
- Monsieur Patrick BAHEGNE, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Franck HOURMAT, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur Philippe ETCHEVERRIA, Chef du pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Marc LEMERCIER, Directeur des Sports, de la Jeunesse et de la Solidarité du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire de Bayonne
- Madame Frédérique ESPAGNAC, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Georges LABAZEE, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques
- Madame Colette CAPDEVIELLE, Députée des Pyrénées-Atlantiques
- Madame Marie-Christine ARAGON, Conseillère Départementale 64 arrondissement Bayonne 3
- Monsieur Henri ETCHETO, Conseiller Départemental 64 arrondissement Bayonne 3
- Monsieur Claude OLIVE, Conseiller Départemental 64 arrondissement Bayonne 1.

Les Présidents des clubs A.S. Carcassonne, FRJEP St Martin de Hinx, Lous Esquiros-Benesse Maremne, Paris Euskal Pilota, Pelote Riviéroise-Rivière, Pilotariak Auscitain-Auch, U.S. St Laurent de Gosse, ainsi que des Comités Départementaux de Pelote Basque du Gers et du Tarn se sont également excusés.

Le Président, Lilou Echeverria, présente les Présidents des Ligues et des Comités.

Ligue Nouvelle-Aquitaine	Pierre Garaicoechea
Ligue Occitanie	Daniel Collado
Ligue Ile de France	Pierre Daguerre
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes	Jean Paul Lastra
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur	Jean-Claude Berthelot représentant Jean-Christophe Visentin, président de la Ligue
Comité Territorial du Pays Basque	Jean-Michel Garayar
Comité Territorial du Béarn	Gilles Lolibé
Comité Départemental de la Corrèze	Philippe Maumet
Comité Départemental du Lot et Garonne	Christian Paillole
Comité Départemental des Landes	Charles Sourp
Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques	Christian Lagourgue.

## DECOMPTE DES VOIX ET VERIFICATION DU QUORUM

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant :

Ligue Nouvelle-Aquitaine	:	679
Ligue Occitanie	:	48
Ligue Ile de France	:	20
Ligue Nord-Pas de Calais	:	0
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur	:	14
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes	:	4
Ligue Ile de La Réunion	:	0
Ligue Saint Pierre et Miquelon	:	0
Voix : Ligues/Comités/Clubs émargés		<hr/> 765
Voix : Ligues/Comités/Clubs convoqués		1 250

Le quorum (626 voix) étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut se dérouler normalement.

## APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE 2016

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPB du 2 avril 2016 ont été envoyés par courriel en septembre 2016 à tous les clubs, à toutes les ligues et aux membres du Comité Directeur.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Les deux procès-verbaux des Assemblées Générales du 02/04/2016 sont approuvés à l'unanimité.

## VALIDATION DES RESULTATS SPORTIFS 2016

Les résultats sportifs 2016 sont consultables sur le site fédéral.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Les résultats sportifs 2016 sont approuvés à l'unanimité.

## HOMMAGE AUX PERSONNES DECEDEES

Photos et noms accompagnés d'un petit texte pour chaque personne défilent à l'aide d'un diaporama musical. Le Président, Lilou Echeverria, demande à la fin une minute d'applaudissements.

## RAPPORT MORAL

Le Président, Lilou Echeverria, présente le rapport moral de l'année écoulée (Cf. plaquette de l'AG 2017).

Bilan : l'année 2016 constitue la dernière année du mandat 2012-2016. Elle a été marquée par la mise en place de la réforme territoriale et par les élections fédérales de fin d'année. Des remerciements sont adressés aux diverses personnes qui l'ont particulièrement aidé dans la constitution des nouveaux statuts et règlements. Pour l'Assemblée Générale Elective, 80 % des inscrits sont venus voter ; 86 % des votes en faveur de la nouvelle liste.

Vie fédérale : la FFPB est une entreprise. C'est un budget de 1 500 000 euros. Les capitaux propres ont été constitués et consolidés en 2016.

Objectifs : rien n'est acquis, tout se construit dans le temps.

L'adaptation des règlements est une urgence. Un travail de refonte doit être réalisé.

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi Notre) a permis de mettre en évidence nos points faibles en matière de développement. Une véritable stratégie est mise en place avec la Direction Technique Nationale.

Sur le plan sportif, l'objectif est de viser la première place aux Championnats du Monde toutes catégories à Barcelone en 2018.

Sur le plan médiatique, Canal+ Sport diffusera 25 à 30 parties de Cesta punta. Nous pourrons suivre sur cette chaîne la finale du Championnat de France de Cesta punta qui aura lieu le 27 avril 2017 à Biarritz ainsi que les grands tournois et le circuit de Cesta punta.

La finale de main nue Professionnels du 30 avril 2017 au Trinquet Moderne à Bayonne sera retransmise en direct sur internet.

La Pelote Basque sera également présente au Salon international multisports qui se déroulera au Parc des expositions de la Porte de Versailles du 12 au 14 mai 2017.

En conclusion, des remerciements pour l'implication de tous et de toutes dans les divers domaines de la vie fédérale.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## **RAPPORT D'ACTIVITES**

Le Secrétaire général, Roland Dufourg, présente le rapport d'activités avec comme support un diaporama (Cf. plaquette de l'AG 2017).

Licences, Associations, et leur classement sont développés.

Toutes les compétitions nationales ont leur place, amateurs comme professionnels.

Les participations des équipes françaises aux compétitions internationales sont évoquées. Les arbitres y sont remerciés.

La présentation de l'organisation des Coupes d'Europe des Clubs est développée.

Les partenaires avec qui la FFPB a signé une convention - USEP, UNSS, FSU (Fédération du Sport Universitaire) (tournoi Zabalki) - permettent la pratique de la pelote en milieu scolaire et universitaire.

La Commission des Equipements ne manque pas de travail : projets, rénovations et constructions d'installations sont nombreux. Au dossier, il faut rajouter le trinquet de Saint Leu sur l'Ile de La Réunion qui va enfin pouvoir être inauguré.

D'autres activités fédérales retiennent l'attention, comme le Handisport ou le Sport adapté et le Pass'Pelote.

L'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) a honoré deux arbitres, catégories Espoir et Elite : Quentin Alza (Société Nautique Bayonne) et Eric Dibar (Société Nautique Bayonne). Récompenses bien méritées.

Toute l'équipe qui œuvre à la réalisation de la revue Pilota est remerciée. Jean Superville, Directeur de la publication, mentionne également l'aide majeure apportée par Michel Decla avec ses reportages et ses photos sur le territoire des Landes, ainsi que celle de Raymond Cazadébat sur le secteur du Béarn.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Le Président, Lilou Echeverria, adresse des remerciements particuliers au président du club Biarritzarrak, Jean-Paul Driolet, pour la mise à disposition du fronton mur à gauche Plaza Berri à Biarritz où se sont déroulés les derniers championnats du monde. Remerciements à tous les membres des clubs Biarritzarrak et Biarritz Athletic Club qui ont largement contribué à leur organisation.

En ce qui concerne le circuit de Cesta punta, le Président, Lilou Echeverria, précise que Laurent Garcia, président du club Kostakoak-Bidart, sera le responsable de la Sous-commission professionnelle de Cesta punta/Grand chistera. Le circuit mis en place aura le support de la télévision par le biais de Canal+ qui s'engage à diffuser une rencontre par mois. Un cahier des charges sera établi en commun. Rappel : le responsable de la Sous-commission professionnelle de Main nue est Pascal Haroçarene, président du Saint Pée Union Club-St Pée s/Nivelle.

Monsieur Max Vianes de la Ligue Occitanie demande des précisions quant au Frontball. Le Président, Lilou Echeverria, confirme que cette discipline est reconnue par la FFPB dans la mesure où elle est devenue spécialité internationale. Au mois de juin, sera organisé un championnat de France. Au mois de juillet, les championnats du Monde auront lieu au Mexique.

Alain Héguibéhère sera l'entraîneur de l'équipe de France. La politique fédérale s'appuie sur cette spécialité pour développer la pelote sur l'ensemble du territoire. Dans ce domaine, il faut faire revivre certaines installations. Un plan d'action va être élaboré par la Direction Technique Nationale. La FIPV vient de nous transmettre les règlements qui vont être diffusés sur le site de la FFPB. Le nom Frontball est détenu par la FIPV et non par une seule et unique personne.

## RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES 2016 LECTURE DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport financier (Cf. plaquette de l'AG 2017) est présenté par le Trésorier général, Jean Superville.

### Comptes 2016

Comptes de résultats - Solidité financière de la FFPB et FFPB Communication.

Budgets globaux.

Produits d'exploitation : Licences et Compétitions : 819 220 €

Autres produits : 414 203 €

dont	- Subventions MJS	202 095 €
	- Autres subventions	89 500 €
	- Transfert de charges	36 296 €
	- Produits financiers	30 574 €
	- Produits exceptionnels	29 768 €

Charges d'exploitation 1 065 646 €

- Charges exceptionnelles 14 358 €

### Synthèse :

Total des produits d'exploitation : 1 233 423 €

Total des charges : 1 080 088 €

Résultat excédentaire 2016 : 153 335 €

### Comptes de résultats :

FFPB Association : + 153 335 €

FFPB Communication : + 41 900 €

Centre National de Formation (CNF) : - 4 929 €

Total FFPB : **+ 190 306 €.**

### Solidité financière :

Fonds propres FFPB : 281 118 €

FFPB Communication : 145 779 €.

La subvention ministérielle 2016 attribuée à la FFPB se répartit ainsi :

#### Action 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

Aides personnalisées - Trois Pôles - Haut Niveau.

157 000 € du Ministère. Réalisé : 226 252 €.

#### Action 2 : Développement du sport de haut niveau

Achat de matériel - Coupes et médailles - Dotations USEP, UNSS, FSU - Classes promotionnelles - Féminines - Pass'Pelote - Pratique en milieu scolaire - Stages

42 000 € du Ministère. Réalisé : 64 004 €.

#### Action 3 : Protection des sportifs

23 095 € du Ministère. Réalisé : 27 778 €.

#### Action 4 : Accompagnement de l'emploi - Professionnalisation et formation

5 000 € du Ministère. Réalisé : 6 604 €.

Synthèse du haut niveau : 227 095 € du Ministère. Réalisé 324 638 €.

Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont conformes et donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la FFPB.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### **BUDGET PREVISIONNEL 2017**

La parole est donnée à Thierry Casteres, responsable de la Commission des Finances. L'exercice 2017 s'équilibre à 1 088 509 €. Cela correspond à une année plus courante. Nos recettes principales sont constituées pour 55 % par les licences (600 000 €), les subventions (254 435 €), dont celle du Ministère (213 425 €). Nous pouvons constater que la part des autres recettes (entrées, dividendes...) a tendance à progresser, ces dernières représentent 25 % de notre budget.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Pour le Haut Niveau & Médical : 244 300 €, soit 22 % de notre budget
- Pour le développement du sport & formation : 99 000 €, soit 9 %
- Pour les compétitions nationales : 141 000 €, soit 13 %
- Pour le fonctionnement : 604 209 €, soit 56 %.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

### **INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

Michel Poueyts, Directeur Technique National, fait une longue intervention afin de bien définir les actions qui seront menées rapidement. (Cf. plaquette de l'AG 2017).

Après avoir adressé ses remerciements au Président, Lilou Echeverria, pour la prise de parole, le DTN précise que son contrat est renouvelé. Son plan d'action est déterminé par les objectifs fixés par le Président. L'accent sera porté sur les quatre actions définies précédemment par le trésorier.

En tout premier lieu : la promotion du sport pour le plus grand nombre et la dynamique de développement. Premier travail chez les *jeunes*. Deux cadres techniques vont être détachés pour mettre en place une stratégie avec en prime une nouvelle organisation de certains championnats et privilégier la "petite pelote". Prévisions pour Paris 2024 (JO).

*L'Handisport*. Jenofa Serbielle, membre du Comité Directeur, va prendre en mains ce domaine avec sa Commission Handi Pelote.

Puis la *pelote au féminin*. Nous avons des championnes, il faut s'en servir pour porter la bonne parole et développer la pratique au féminin.

S'en suivra une *approche majeure avec les clubs et les comités*. Des référents ont été nommés et seront au service de toutes les ligues. Il faut un vrai plan d'objectifs sur quatre ans. Les divers éducateurs sportifs salariés serviront de relais.

Enfin, un gros effort sera fourni afin *d'augmenter le nombre de licenciés*. Un réservoir énorme existe. Il faut capter bon nombre de joueurs de pelote : 12 000 personnes ont été répertoriées non détentrices de la licence fédérale.

L'investissement suivant portera sur la dynamique de performance ou de renforcement et développement du sport de haut niveau. La Pelote Basque vient à nouveau d'être reconnue par le Ministère comme sport de haut niveau. Cette reconnaissance permet avant tout d'avoir des financements publics. A partir de là, le Président, Lilou Echeverria, donne pour objectif d'être la première nation à Barcelone. Il faut une liste crédible de sportifs de haut niveau. Il va falloir élaborer un plan de performance fédéral autour des divers pôles et centres d'entraînement, voire des classes promotionnelles.

La logistique médicale travaillera en parallèle. La prévention par le sport et la protection des sportifs seront capitales.

Dernier aspect : la formation. Des formations pour Brevets fédéraux sont mises en place. Le travail sur le CQP (certificat de qualification professionnelle) suit son cours.

En conclusion, Michel Poueyts remercie tous ceux qui œuvrent afin de l'aider dans son engagement.

## **INTERVENTION DE L'ASSUREUR MMA, M. VINCENT ETCHEVERS**

Monsieur Vincent Etchevers précise qu'il est présent ce jour, non en tant que partenaire mais assureur de la FFPB. Le principal sujet portera sur les garanties et tout particulièrement les indemnités journalières.

Du 7<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail au 160<sup>ème</sup>, l'indemnité journalière sera de 15 euros par jour, avec la Licence Sportive. Nous constatons, suite à divers accidents, que la victime ne connaît pas le contenu minima de son contrat et n'a même pas signé sa licence reconnaissant avoir pris lecture de la note d'information et des options relatives à sa couverture assurance.

Les présidents des clubs ont une obligation d'information envers leurs licenciés et doivent donc leur remettre la note d'information relative à l'assurance accompagnant la Licence.

Bon nombre d'accidentés appellent le siège de l'assureur pour demander des renseignements, ne connaissant pas les clauses précises. Nous avons comptabilisé que 25 à 30 % des blessés avaient un arrêt de travail de 90 jours en moyenne (Tendons d'Achille et ligaments croisés en majorité).

Lors d'un arrêt de travail, la couverture assurance trouve ses limites, alors il est vivement conseillé de souscrire à une option qui améliore la couverture. Sur la Licence Sportive, l'option 1 coûte 9 € de plus que le prix de base, existe l'option 2 pour un supplément de 20 € pour l'année. Ce prix est sans concurrence.

Un artisan ou un salarié, victime d'une rupture des ligaments croisés (160 jours d'arrêt de travail), ne percevra aucune indemnité s'il possède une Licence Loisir.

Avec une Licence Sportive :

- l'indemnité sera de 2 295 € ;
- avec l'option 1, l'indemnité sera de 4 590 € ; avec l'option 2, elle sera de 6 885 €, du 7<sup>ème</sup> au 160<sup>ème</sup> jour.

Il est rappelé que les options se prennent directement chez l'assureur.

Un point très précis : les articles L-321-4, L-321-5 et L-321-6 du Code du sport rappellent le devoir des fédérations et des clubs en matière d'information. Des personnes non informées peuvent se retourner contre le club ou la Fédération.

Monsieur Max Vianes intervient pour demander ce qui se passe quand il y a cumul d'assurance. Le cumul peut exister, dans ces conditions, des échanges de documents relatant de divers frais sont enregistrés. Une régularisation s'effectue alors. Pas besoin de responsabilité civile en plus de l'assurance MMA.

Madame Béatrice Nichanian du club Amicale Anciens Elèves de Saint Brice de la Ligue Ile de France demande des précisions. Il est alors rappelé qu'il n'y a pas d'options avec la Licence Loisir. Si l'on désire une meilleure couverture, il faut souscrire une Licence Sportive. La Licence Loisir ne couvre en fait que les frais de soins.

Madame Nichanian s'insurge contre le prix alors élevé de la licence, tout particulièrement, chez les jeunes. Elle met en garde la Fédération de ne pas tout augmenter délibérément car pour certains clubs le problème de recrutement reste majeur. Des comparaisons sont faites avec le tennis. Elles sont très discutables et discutées.

M. Vincent Etchevers précise que son intervention reste dans un but d'information uniquement.

## **INTERVENTIONS DIVERSES**

La parole est donnée à Pierre Garaicoechea, président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque.

Pierre Garaicoechea remercie en tout premier lieu le Président de la FFPB pour l'augmentation du prix des licences de 1 euro l'an passé. La somme perçue a permis à la nouvelle Ligue de fonctionner normalement.

Une assemblée générale extraordinaire a été organisée début juillet. Un nouveau Comité Directeur de vingt membres a été élu : la secrétaire est Murielle Escudero et le trésorier Hubert Trébucq. Il tient aussi à remercier Alain Dassé qui avait bien voulu assumer la présidence jusque-là, suite au départ de Bernard Lacoste.

Des remerciements à l'attention du DTN, Michel Poueyts, pour avoir fait nommer Clément Lapeyre afin d'assumer la gestion du CENAP (Centre d'Entraînement Nouvelle-Aquitaine Pelote). Bien noter que Pascal Bédère, cadre technique, apporte un soutien efficace. De plus, un dossier a été déposé afin de faire nommer un agent de développement. La DTN œuvre aussi pour obtenir des aides financières auprès du CNDS.

Pierre Garaicoechea mentionne que le Comité Départemental de Corrèze présidé par Philippe Maumet et le Comité Départemental du Lot et Garonne présidé par Christian Paillole ont demandé leur rattachement à la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Parole est donnée à Philippe Maumet, Président du Comité Départemental de Corrèze de Pelote Basque.

Philippe Maumet précise que ce dernier a été créé en 1994. Evidemment, son objectif premier est le développement de la pelote. A cet effet, après quatre années d'études, un petit fronton mobile de 5 m x 5 m a été construit. Il s'agit là d'un prototype qui permettra de faire découvrir la pelote au travers du département. Il sera présenté le 7 juillet à Castelnaudary sur le territoire de la Ligue Occitanie.

En outre, le Comité départemental bénéficie d'un salarié, Thierry Frugier, qui œuvre surtout avec la commission frontenis.

Deux clubs sont affiliés actuellement.

Le Président, Lilou Echeverria, donne maintenant la parole à Charles Sourp, Président du Comité Départemental des Landes de Pelote Basque.

Les premiers mots de Charles Sourp seront pour remercier son prédécesseur, Alain Dassé, qui a œuvré de nombreuses années pour le développement de cette Ligue.

Quelques points : 101 compétitions organisées, de nombreux rassemblements. Sept stages. Cent treize jeunes réunis (catégories Poussins et Benjamins-garçons et filles) pour des regroupements avec une pelote adaptée qui débouchera sur la pratique de la paleta pelote de gomme creuse. Création d'autres rassemblements style Frontball.

Le Comité dispose d'un éducateur, Marc Darrambide, qui intervient surtout sur le Lycée de St Vincent de Tyrosse et dans de nombreuses écoles. 1 261 élèves sont concernés.

Participation à deux championnats UNSS et USEP, 838 élèves sont concernés.

Deux rassemblements Handisport ont été organisés, ainsi qu'une formation juges/arbitres.

Notre principal objectif demeure le développement du Centre d'entraînement pour les cadets tout comme de la pelote chez les féminines.

Le Sport adapté trouvera sa place. Le partenariat doit être plus développé.

Suit l'intervention de Christian Paillole, président du Comité Départemental du Lot et Garonne de Pelote Basque, aussi vice-président du Sporting Union Agenais Pelote Basque.

Christian Paillole a pris la suite de J.Pierre Tilhac à la tête de ce Comité qui existe depuis 1971. Ses moyens sont modestes.

Quatre clubs fonctionnent correctement, celui de Villeneuve sur Lot est en sommeil.

Très peu de bénévoles s'investissent. Au tennis, il y a des salariés.

Le Comité ne dispose que d'une installation couverte : un fronton mur à gauche à Agen. A partir de là, l'accueil des enfants est restreint.

Le Comité fait le maximum pour développer la pelote féminine, et est à l'écoute du mode Frontball.

Le Comité fait tout ce qui est possible pour se développer, et compte sur l'aide de la DTN et de toutes personnes qui ont des compétences.



La parole est donnée à Jean-Michel Garayar, Président du Comité Territorial Pays Basque de Pelote Basque.

Jean-Michel Garayar annonce 6 000 licenciés environ.

Un nouveau Comité Directeur a été élu au mois d'octobre dernier, il est composé de 28 membres : 16 anciens, 12 nouveaux dont 5 pour la Commission main nue uniquement. Cette commission travaille sur une refonte du championnat des jeunes avec un projet de formation. Le principe des rassemblements est retenu avec des éducateurs. Des ateliers seront réalisés pour ensuite organiser une compétition de niveaux et non de clubs. Le calendrier des vacances scolaires sera respecté.

Le Comité est composé de 65 clubs. Le premier club possède 347 licenciés : Zaharrer Segi-St Etienne de Baigorry.

120 compétitions ont été organisées regroupant 2 521 équipes engagées, 4 812 joueur(se)s. Seulement 2 % de forfaits.

Le Comité a participé aussi au tournoi GRAVNI sous l'appellation Iparralde qui regroupe toutes les provinces du Pays Basque. Il termine deuxième en trinquet et dernier en fronton mur à gauche, avec seize équipes en finale dont douze remportées. Malheureusement, le Comité ne dispose pas des meilleurs joueurs, particulièrement à main nue. Pour l'année prochaine, une autre formule est à l'étude.

Sur le plan national, 57 % des équipes finalistes participent aux divers championnats de France.

54 % des joueurs sont sélectionnés pour disputer les compétitions internationales. 60,53 % des joueurs sont issus du Comité pour les Championnats du Monde ; 62,50 % pour les Coupes du Monde et 80 % pour les Coupes d'Europe.

Pour le fonctionnement, le Bureau s'est réuni sept fois et le Comité Directeur trois fois.

Une multitude de réunions dans tous les domaines et toutes les finales qui représentent 2 000 heures d'investissement faites par des bénévoles.

Le Comité enregistre 94 sportifs de Haut niveau.

Tous les ans, le Comité tient à honorer diverses personnes. Pour la première fois, un juge/arbitre a été honoré : Jean-Christophe Pechberty. J.Michel Garayar l'assure de son soutien total ainsi que de celui de son Comité directeur, tout particulièrement dans les moments difficiles qu'il vient de passer.

Sur le plan financier, c'est un budget de 213 098 €. Léger déficit de 2 926 €. Les recettes des finales sont en augmentation de 1 204 €. Le partenariat se chiffre à 29 234 €, en baisse par rapport à celui d'il y a quatre ans. Le reversement de la FFPB de 1 € par licence par rapport au logiciel est une aide aussi. Le Comité considère que la subvention du Conseil Départemental (11 200 €) est trop basse par rapport à ses besoins. Certains élus ont promis de se pencher sur ce problème.

Deux questions. 1- Lors de la réunion de son comité directeur du 08/03/17, il a été adopté le comptage en manches pour les compétitions internationales, sauf pour la main nue en trinquet. Des doutes quant au xare, le comptage des deux premières manches serait plus adapté s'il était en 20 points.

2- Des regrets quant au choix de la date du Mondial des moins de 22 ans en Argentine. L'avancement de trois semaines crée un chevauchement avec les compétitions du Comité Territorial du Pays Basque et le met en difficultés.

Le Président, Lilou Echeverria, précise que la Fédération Internationale de Pelote Basque s'appuie sur les dates fixées par le pays organisateur et qu'il nous est très difficile de ne pas les accepter. Il est vrai que Jean-Marc Oçafraïn avait signalé le problème et avait parlé du chevauchement entre les compétitions du Comité du Pays Basque et lesdits championnats du Monde des moins de 22 ans. Il s'engage à écrire une lettre pour signaler la situation. Toutefois, il ne peut pas s'engager sur une modification.

Pour ce qui est du comptage en manches, il faut reconnaître que lors de compétitions internationales le système est adapté quand les parties se succèdent d'heure en heure. Quand

nous organisons nos championnats, l'approche n'est pas la même. Nous sommes imprégnés par le comptage en points sur une partie. Déjà, la nouvelle génération a adopté le nouveau système. Effectivement, le fait d'augmenter le nombre de points (20-20-10) pour le Xare et la Paleta pelote de cuir serait souhaitable. Donc, la FFPB doit faire une proposition à la prochaine Assemblée Générale de la FIPV.

C'est au tour de Gilles Lolibé, Président du Comité du Béarn de Pelote Basque, de prendre la parole.

Gilles Lolibé indique que le Comité compte 2 800 licenciés pour 40 clubs.

Le Comité organise tous les championnats possibles dans toutes les disciplines et toutes les catégories, sauf la Main nue et le Xare.

Alexandra Bouneau, secrétaire, assure le fonctionnement administratif tandis que Valentin Birou, conseil de développement, s'occupe du sportif et intervient dans les écoles de pelote.

Le Comité a mis l'accent sur l'organisation des championnats chez les jeunes. Le Comité a copié le Comité des Landes en organisant des "Poussinades" pour les débutants. D'octobre à fin janvier, organisation autour de la paleta pelote de cuir ; de février à mai, paleta pelote de gomme creuse en fronton mur à gauche et trinquet et frontenis. Le xare et le chistera joko garbi sont en parallèle. Ces engagements seront effectifs sur tout le mandat.

Le Président, Lilou Echeverria, donne la parole à Daniel Collado, Président de la Ligue Occitanie de Pelote Basque.

Daniel Collado indique que la Ligue Occitanie comporte 41 clubs pour 1 700 licenciés environ. Des orientations sont prises pour le développement du Frontball en particulier sur des quartiers défavorisés. Pour le reste, continuité de développement.

Parole est donnée à Pierre Daguerre, nouveau Président de la Ligue Ile de France de Pelote Basque.

Pierre Daguerre, pas nouveau dans le monde de la pelote, a hérité d'une situation financière délicate. Avec la nouvelle équipe, tout sera mis en œuvre pour retrouver un équilibre qui permettra d'aborder le côté sportif plus facilement.

Le grand chantier est celui du renouvellement de la concession des installations sur le site du Point du Jour. Un dossier conséquent a été déposé à la Mairie. Souci majeur : la Mairie veut avant tout rentabiliser ce genre de site. La force demeure dans le fait que ce site est historique, datant de 1924.

En outre, la Ligue s'inscrit dans la politique de développement définie par le DTN.

Le Frontball doit être développé tout comme le sport handicap et les compétitions féminines.

Le projet de fronton mur à gauche est toujours dans les cartons. Des subventions ont été attribuées, il faudra les réactiver.

En ce qui concerne la formation, nous travaillons avec la DTN.

La collaboration avec la FFPB quant à l'organisation de finales à Paris est très porteuse et sera poursuivie sans nul doute.

Jean-Paul Lastra, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Pelote Basque, s'exprime à son tour.

Jean-Paul Lastra précise, pour sa région, que la Pelote Basque est née à Villeurbanne en 1945 grâce à des passionnés du Sud-ouest. La section de l'ASVEL Omnisports a rejoint la FFPB en 2001, elle est composée de 11 sections et 2 600 membres.

Suite à la démolition d'un petit fronton place libre, le 21 mai 2016, un fronton réglementaire a été inauguré, avec le soutien de la mairie de Villeurbanne, avec des aménagements particuliers notamment pour la pratique du Frontball et un mini fronton mur à gauche de 16 mètres de long.

Tout est mis en œuvre pour la formation.

Des contacts permanents existent avec l'UNSS, pilier de notre développement.

Jean-Claude Berthelot présente rapidement la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Pelote Basque.

Jean-Claude Berthelot excuse Jean-Christophe Visentin, le président de la Ligue, retenu par des obligations professionnelles. Les activités principales sont la pratique de la Paleta pelote de gomme pleine et du Grand chistera.

Pour le Comité Départemental des Alpes-Maritimes, présidé par Jean-Marc Lorphelin, Jean-Claude Berthelot se félicite de la venue de nouvelles personnes non issues du monde de la pelote. Le souci est de développer le Frontball en milieu scolaire afin de donner un nouvel élan. Leur handicap majeur est l'éloignement par rapport à l'ensemble des clubs.

Le Président, Lilou Echeverria, demande à Jenofa Serbielle, membre du Comité Directeur, de présenter ses futurs travaux en ce qui concerne l'Handipelote au sein de la FFPB. Jenofa Serbielle s'appuie sur un diaporama pour présenter son exposé.

### **Le développement de la pratique de la pelote basque pour un public handicapé.**

Quelle politique fédérale mettre en place à la hauteur de l'enjeu ?

- Le contexte d'émergence de l'Handipelote

Apparition du mouvement dans les années 2010 (Anglet, Brive, Landes, Tarbes...).

Premières Assises Nationales de la pelote basque (13-14 septembre 2013 - accès à la pratique, compétitions, communication dans Pilota) - Élan fédéral donné par le Président et le DTN.

- Le Handiguide des sports - L'Handipelote en France

6 régions (Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Outre-mer) - 12 départements - 19 structures associatives tout public handicapé (pas de nombre de pratiquants défini).

- Demandes des structures

Pérennisation de leurs actions - Formations fédérales - Installations aux normes - Plus d'éducateurs formés face à l'augmentation des publics - Un référent fédéral (sensibilisation, information, communication, développement).

- Les mesures du Ministère en charge des sports

Pour aider la FFPB à se structurer et pour apporter des réponses aux demandes des structures dans un cadre législatif

*\* Rappel de la loi du 11 février 2005 pour*

"l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" un accès à tous les services pour tous.

*\* Moyens humains du Ministère en charge des sports*

1 chargé de mission "sport et handicaps" - 31 CTS (CPSF, FFH, FFSA) - Correspondants "sports et handicaps" (DRJSCS, DDCS, CREPS, écoles nationales, fédérations sportives homologues) - PRNSH (accompagnement, évaluation de besoins).

*\* Moyens financiers du Ministère en charge des sports*

Aides du CNDS - Soutien à la pratique et à l'intégration - Soutien à la formation - Soutien aux équipements.

- Missions de la FFPB-Mettre en œuvre la politique ministérielle pour les publics handicapés (Promotion du sport pour le plus grand nombre, Haut niveau, Prévention par le sport et protection des sportifs, Formation) - Les formations dans le champ du handicap et dans la pratique spécifique adaptée (ensemble des secteurs fédéraux : enseignement, arbitrage, diplômes, dirigeants, pratiquants...).

- Se structurer

Une commission handicap pour le développement de l'Handipelote - PRNSH (Pôle Ressources National Sport et Handicaps) : Résultats d'enquêtes auprès de fédérations sportives en France : Actions plus nombreuses, élaborées, variées - Garantie de moyens humains stables et fiables pour la Fédération - Constitution d'un réseau interne sur la thématique du handicap permettant une déclinaison des projets fédéraux et une remontée des projets locaux - Soutien d'acteurs externes pour des projets d'envergure.

## **VALIDATION DES MEMBRES ASSOCIES DU COMITE DIRECTEUR FFPB**

Le Président, Lilou Echeverria, demande à l'Assemblée Générale de valider la liste des Membres associés du Comité Directeur FFPB pour le mandat 2017-2020. Il est rappelé que ces derniers ont uniquement voix consultative lors des prises de décisions : Cariteau Lauréline - Narbey Jean-Philippe - Hardoy René - Lom Pablo - Jelesznoff Christophe - Michelena Jean-Pierre - Latxague Christian.

Pas de vote contre, pas d'abstention. La liste des Membres associés du Comité Directeur FFPB est approuvée à l'unanimité.

## **INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN BAC**

C'est à la demande du Président, Lilou Echeverria, que Jean Bac intervient en ce qui concerne la modification des règlements. Il faut constater que les diverses écritures des différents règlements sont importantes. Il en découle une complexité évidente.

"Réfléchir et Agir"

- Il a été beaucoup écrit :  
Statuts - Règlement intérieur - Règlements généraux - Règlement financier - Règlement sportif - Règlement disciplinaire - Règlement de lutte contre le dopage...
  - Une volonté affirmée se dégage :  
Analyser - Simplifier - Sécuriser - Contracter - Rendre lisible.
  - Réformer prioritairement :  
Les dossiers : 2 Règlements généraux et 4 Règlement sportif.
  - Conduire le changement :  
Plan simplifié - Se centrer sur l'essentiel - Faciliter les décisions - Responsabiliser les juges/arbitres et les délégués - Examiner les responsabilités juridiques - S'assurer de la légalité des choix - Préserver les organisations - Protéger les acteurs.
  - Et pourquoi pas...  
Innover - Donner l'exemple.
  - Ne pas oublier que nous sommes au croisement :  
De la culture - Des traditions - Du besoin de s'adapter - D'une envie de modernité - De la concurrence qui nous est faite.
  - Accompagnement pour aller vers :  
Un code qui sera notre doctrine - Des articles peu nombreux portant sur l'essentiel - Ce sera la loi - Une jurisprudence au fil des décisions issue des choix faits sur les terrains avec une instance d'arbitrage qui jugera de la légalité, dira le droit.
  - Des préalables :  
La FFPB doit avoir confiance. Elle doit recueillir votre adhésion, obtenir votre participation, définir les moyens. Le Président doit établir un calendrier précis et bien définir les objectifs.
  - Une chose est sûre :  
C'est ambitieux et exaltant, mais ce sera un voyage difficile car l'environnement change, les attentes des licenciés aussi. Les mêmes exigences sont partout.
  - Réactivité - Lisibilité - Traçabilité :  
Il faudra bien y répondre, autant s'y préparer.
- Le devoir sera de réussir.

## **REPRESENTANT DE LA FFPB DEVANT LES COMMISSIONS DISCIPLINAIRES**

La FFPB doit nommer un représentant devant les Commissions disciplinaires. Le Président, Lilou Echeverria, propose le secrétaire général, Roland Dufourg.

Pas de vote contre, pas d'abstention. Roland Dufourg est nommé représentant devant les Commissions disciplinaires à l'unanimité.

## **AFCAM – ASSOCIATION FRANÇAISE DU CORPS ARBITRAL MULTISPORTS**

Sébastien Vérité, responsable des Juges-Arbitres FFPB, présente les deux lauréats. Le trophée Espoir est remis à Quentin Alza (Comité Territorial du Pays Basque-Société Nautique Bayonne). Le trophée Elite est remis à Eric Dibar (Comité Territorial du Pays Basque-Société Nautique Bayonne). Justes récompenses pour deux arbitres qui s'investissent sans compter. Récompenses qui honorent leur club, leur Comité, et tout le monde du corps arbitral de la FFPB.

## **INTERVENTION DES PERSONNALITES**

En tout premier lieu, le Président, Lilou Echeverria, donne la parole à Monsieur Olivier Vissières, Directeur de la Jeunesse et des Activités Sportives au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques soutient la Pelote surtout au travers des Comités départementaux. Il faut aborder les avancées de façon globale, le soutien est aussi auprès de la FFPB, de l'aide aux sportifs de Haut niveau, aux clubs. Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques intervient aussi sur le financement de tous les équipements sportifs. Les sommes engagées sont importantes. Dans d'autres domaines, le Département est obligé de baisser le niveau de certaines aides, un seul domaine qui ne soit pas touché, le sport adapté et le handisport.

Il est rappelé aux membres des Comités Territoriaux du Pays Basque et du Béarn ainsi que du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques qu'ils peuvent, si besoin est, disposer de locaux pour diverses réunions.

De plus, des interventions fortes se font auprès de l'USEP, de l'UNSS, du Sport adapté et du Handisport.

Madame Agnès Duhart, Adjointe aux Sports pour tous et Loisirs à la Mairie de Bayonne, est invitée à son tour à prendre la parole.

Le recensement des clubs et des licenciés est repris.

Le résultat financier positif est abordé et démontre que la FFPB est une véritable entreprise. Les baisses de subventions existent pour les associations mais aussi pour les collectivités. Il est demandé aux associations de présenter des chiffres bien étudiés.

Il est bien noté l'adaptation des règlements fédéraux avec en premier point le règlement sportif.

Le développement des télédiffusions reste une excellente chose. La Mairie se félicite de voir la finale du championnat de France main nue Professionnels se dérouler à Bayonne dans un trinquet parfaitement adapté.

Les espérances de la FFPB quant à la première place aux prochains championnats du Monde de Barcelone, dans un an, démontrent une ambition de totale réussite. Il est bien noté qu'en même temps un développement d'une politique de sport pour tous est engagée avec en point d'orgue le sport au féminin.

La ville de Bayonne se positionne aussi pour une aide au Sport adapté avec une journée forte dans les installations sportives des Hauts de Sainte Croix. Le Handipelote est assuré par le club Aviron Bayonnais-Bayonne.

Afin de reprendre les propos du DTN, puisse la Pelote être présente aux Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Le Président, Lilou Echeverria, donne maintenant la parole à Marie-Claire Lesbats, directrice départementale de l'UNSS 64 Pays Basque.

Des remerciements au Président pour l'invitation faite. Monsieur Laurent Petrynka, Président National de l'Union Nationale du Sport Scolaire, est donc aujourd'hui représenté.

L'UNSS enregistre 1 000 000 de licenciés. Le travail se fait avec toutes les fédérations sportives et couvre près de soixante sports.

Les difficultés majeures résident dans la création des différents calendriers et de leur agencement. 52 établissements scolaires sont concernés avec l'implication de 167 professeurs

d'EPS. Les sports comme la Pelote Basque, le Surf et le Rugby sont mis en avant. Le travail s'effectue sur l'Handisport en mettant en commun des enfants valides et handicapés. Les travaux avec les divers DTN sont permanents.

La présence de Ramuntxo Belly, de Catherine Bédécarrax et du DTN apporte un plus au développement du sport scolaire dans notre région.

Le milieu scolaire et celui des clubs est étroitement lié. L'investissement de l'UNSS rejaillit sur le nombre des licenciés dans les clubs. La manifestation majeure est "Pilota Petite Pelote", soutenue par la FFPB. Le problème lié à la pelote pour un professeur d'éducation physique est la gestion de toute une classe au vu des aires de jeu disponibles et de leurs spécificités.

La nouvelle orientation (Frontball-pelote éducative) nous donne plus de possibilités. Dans un fronton mur à gauche par exemple, on peut faire jouer un plus grand nombre d'enfants en utilisant la largeur.

Pour l'UNSS, la problématique demeure dans la mise à disposition des installations le mercredi après-midi. Il a été demandé à la FFPB d'avoir le listing des installations susceptibles d'accueillir de la pelote, comme dans le Nord ou bien à Villeurbanne par exemple, afin de proposer ce genre d'activités. On se doit d'utiliser les gymnases comme l'a fait le badminton. Notre travail reste celui de la formation dans tous les secteurs. A partir de là, il faut s'ouvrir sur les autres départements. Alors l'implication des Comités sera importante. Il faudra convaincre les Directeurs régionaux.

Un point à ne pas négliger, pour le Baccalauréat un titre de Champion rapporte des points. Il faudra donc passer par la compétition "Pilota Petite Pelote".

La liaison entre le milieu du Primaire et celui du Secondaire reste primordiale. Le Pays Basque reste le pilote dans ce domaine. Des Directeurs d'établissements privés se sont engagés à construire des petits murs. Des professeurs d'EPS iront porter leur savoir dans un but de formation. En ce qui concerne l'utilisation des installations, il faudra apporter un soutien conséquent aux enseignants.

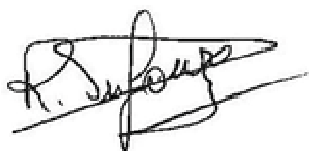
C'est en mutualisant les compétences que nous y arriverons.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Max Vianes demande où en est le traitement des vœux formulés par les clubs, les ligues et les comités. Il lui est répondu qu'ils ont été traités en Comité Directeur et qu'il pourra en lire le compte-rendu sur le dernier procès-verbal. En Assemblée générale, les vœux relatifs aux règlements généraux et sportifs ne sont pas traités puisqu'ils ont été adoptés en Comité Directeur.

- Le Président, Lilou Echeverria, rappelle que l'association des "Trois Etche" dirigée par Bernard Cazenave œuvre pour la construction d'une installation destinée à la Pelote en Guinée. Un tour de France est organisé avec l'aide de la FFPB. Plus de soixante municipalités ont été visitées. Le périple s'est effectué à bicyclette suivi par un camping-car. La participation de Christophe Dardy a été indispensable grâce à la mise à disposition du fronton mobile.

Le Président, Lilou Echeverria, renouvelle ses remerciements à tous les participants à cette Assemblée Générale. Il lève la séance à 13h20.



Le Secrétaire Général,  
Roland DUFOURG



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA